



CENTRE DE LOISIRS LÉO LAGRANGE



LES THEMES DE LA SESSION :

De septembre à décembre 2024 :

Le monde de Disney, « les charmants et les vilains »

- La Journée des Droits de l'Enfant, le mercredi 20 novembre 2024

- La fête de Saint Nicolas : Participation d'un groupe du chalet bleu au défilé à Nancy

Du mercredi 04/09 au mercredi 18/12/2024

Seuls les enfants déjà scolarisés seront accueillis jusqu'à leurs 12 ans. Ils doivent être propres.

Les couches et les couches culottes ne sont pas acceptées, même pour la sieste

PERMANENCES D'INSCRIPTION :

- En Mairie : du **lundi au vendredi** de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
- Au Centre de Loisirs : du **lundi au Jeudi** de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et le **Vendredi** jusqu'à 16h.

Les familles qui ont activé leur espace personnel sur le KIOSQUE FAMILLE peuvent s'inscrire en ligne (choix des activités).

La fiche d'inscription avec dates choisies et calcul du montant du séjour est disponible en mairie ou au centre de loisirs.

Elle est également téléchargeable sur le site de la Ville :

(Onglet : Ecoles-Enfance à la rubrique « *Service Enfance* », « *Centre de loisirs Léo Lagrange* »

« *Fiche d'inscription mercredis récréatifs 2024* »)

Parallèlement à cette fiche d'inscription, nous devons être en possession des documents suivants (à fournir si besoin) :

- 1 dossier renseignement général annuel unique avec fiche sanitaire et copie des vaccinations à jour.
- Le règlement du séjour (chèque bancaire, titres CESU ou chèques ANCV, espèces).
- 1 carte de membre du centre de loisirs avec photo d'identité (précisant si l'enfant vient au centre directement ou s'il prend le bus...).
- Un justificatif quotient familial ou aides aux vacances CAF (ATL) pour l'année en cours (donc 2024 impérativement). Sans ce document, le tarif plein le plus fort sera appliqué.

**LES INSCRIPTIONS SERONT IMPÉRATIVEMENT CLOUSES CHAQUE SAMEDI A MIDI
POUR LE MERCREDI SUIVANT**